Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-2026_63-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIA) : création et composition

N° 2026-63

L'an deux mille vingt-six

Le 09 avril, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à Pléchâtel, sous la présidence de M. MINIER.

. les conseillers communautaires
BABIN-TOUBA Ludovic, BERTIN Isabelle, BERTON Jean-Eric, BIORET ALEXANDRE Marie-Anne, BLOUIN Soazic, BOURHIS Isabelle, BRIZARD Philippe, BRULLÉ Christophe, BRUNEAU Dominique, COGREL Chrystèle, DUFRESNE Alexis, GEFFRAY Emmanuel, GICQUEL Mikaël, GOHIER Myriam, GOUR Christèle, GUYOMARD Jean-François, HAMEON Philippe, HAMON Jean-Charles, HAMON Joël, HUREL David, JANVIER Norbert, JUGAN David, LERONDEL Pascal, LOUAZEL Véronique, LOUIS Gwénola, MACÉ Christophe, MARCAULT Carine, MARTIN Frédéric, MERAULT Charlotte, MINIER Vincent, MOREL Anthony, MORICEAU Marie-Françoise, PAPION Ludovic, PASDELOU Nicolas, PILARD Jean-François, POULAIN Christian, RIO François, ROGER Christine, ROUXEL Nathalie, SEVENO Delphine, SOLLIER Jacqueline, TEILLARD Stéphanie, THERON Ludivine.

. pouvoirs

AUBRY Sophie	à	MARTIN Frédéric
LE GALL-LE BLEIZ Maud	à	ROUXEL Nathalie
MESLIN Kévin	à	BERTIN Isabelle

M. JANVIER Norbert ayant quitté la séance à partir de la délibération n°2026-58.

DATE DE CONVOCATION : le 01/04/2026

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**42**
Votants	**45**

Mme BIORET ALEXANDRE Marie-Anne a été désignée Secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2143-3 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 portant modification des statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Vu le renouvellement des assemblées délibérantes à l'issue des élections municipales ;

Considérant que Bretagne Porte de Loire Communauté regroupe plus de 5 000 habitants et s'est vu transférer la compétence « organisation de la mobilité » et « aménagement de l'espace » par ses communes membres ;

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-2026_63-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- APPROUVE la création d'une Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) pour la durée du mandat 2026 - 2032 ;

- APPROUVE la composition de la commission de la manière suivante :
  - Un collège d'élus : 3 vice-présidents et le Président
  - Un collège de représentants de personnes en situation de handicap et de personnes âgées
  - Un collège de représentants d'usagers et d'acteurs du développement économique

- AUTORISE Monsieur le Président à arrêter la liste des personnalités associatives et des membres du Conseil Communautaire siégeant au sein de la Commission ;

- AUTORISE Monsieur le Président, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE